

Bureau du 21 juin 2004

Décision n° B-2004-2350

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située à l'angle des rues des Fossés de Trion et du commandant Charcot**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 9 juin 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de la réalisation d'une station de surpression à l'angle des rues des Fossés de Trion et du commandant Charcot à Lyon 5°, la direction de la voirie en profite pour réaménager le carrefour.

Les travaux modifient l'emprise des unités foncières et, notamment, une partie du domaine public qui sera cédé à la SCP Investissement, propriétaire de la parcelle cadastrée AV 35, dans le cadre d'un échange avec une partie de leur parcelle nécessaire à la réalisation de la station de surpression.

Préalablement à cet échange foncier, il convient d'engager une procédure de déclassement d'une partie du domaine public situé à l'angle des rues des Fossés de Trion et Commandant Charcot à Lyon 5°, représentant une superficie d'environ 20 mètres carrés.

L'ensemble des services communautaires est favorable à ce projet de déclassement. SCP Investissement devra prendre contact avec EDF-GDF, pour savoir si des réseaux électriques ou de gaz transitent en tréfonds de la partie du domaine public à déclasser, dans le cas d'un projet de construction sur cette parcelle.

Monsieur le vice-président chargé de la voirie ayant émis un avis favorable le 7 janvier 2004, un arrêté de monsieur le président en date du 10 février 2004 a prescrit l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 22 mars au 5 avril 2004 inclus.

Aucune opposition n'ayant été formulée au cours de l'enquête, monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à ce projet ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu l'arrêté de monsieur le président en date du 10 février 2004 ;

Vu les résultats de l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 22 mars au 5 avril 2004 inclus ;

Vu l'avis favorable de monsieur le commissaire-enquêteur ;

Vu l'avis favorable de monsieur le vice-président chargé de la voirie et de la signalisation en date du 7 janvier 2004 ;

DECIDE

1° - Prend acte des résultats de l'enquête publique réglementaire.

2° - Prononce le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située à l'angle des rues des Fossés de Trion et Commandant Charcot à Lyon 5°, représentant une superficie de 20 mètres carrés environ.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,